



Les Rastingles

Assemblée Générale Ordinaire

Procès-verbal

Introduction

Le lundi 12 décembre 2022 à 17h15, l'assemblée générale ordinaire de l'association "les Rastingles" s'est tenue dans la salle de l'association des Rastingles, sous la présidence d'Alain Chambrun, président de l'association. Les membres ayant été convoqués par e-mail.

Le nombre de présents était de 27 personnes et le nombre de représentés de 13 personnes. Soit 40 personnes sur 84 membres actifs à jour de leur cotisation, c'est à dire 48% des effectifs de l'association. Une feuille de présence est disponible pour indiquer les personnes présentes ou représentées.

La mairie de Restinclières est représentée par Mme Annie Marsollier.

Le président ouvre la séance et, après un mot de bienvenue, remercie les adhérents et membres du conseil qui s'impliquent pour mener les marches, organiser et administrer les sorties et autres moments de convivialité.

Rappel de l'ordre du jour :

- Émargement de la liste de présents et vérification des pouvoirs
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport des activités pour l'année 2022
- Point sur la trésorerie
- Renouvellement et élection de nouveaux membres du conseil d'administration
- Appel à candidature pour les fonctions du bureau
- Questions diverses

Désignation du président de séance et du secrétaire

M Alain Chambrun est désigné président de séance et Mme Claudine Harrus secrétaire chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Le président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Rapport d'activité

- marches:

Environ 90 marches ont été menées à Restinclières, Beaulieu, Saint-Genies, Sussargues, Vérargues, Castries, Salinelles, Sommières.

Ces marches ont lieu le lundi après-midi et le mercredi matin.

- les sorties d'une journée et voyages organisées par les Rastingles ou nos partenaires :

Bouzigues, Barcelone, Pays-Basque.

- Tarot et autres jeux, le mardi après-midi.

- Les activités festives : barbecue (offert par l'association avec 42 participants). Restaurant à Lunel. Raclette. Repas offert par l'association à Saint-Genies pour remercier les meneurs des marches. Restaurant chinois à Baillargues.

Résultat du vote:

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Annie Marsollier

Bilan 2022

- Les comptes sont positifs
- Les ressources 2022 proviennent des cotisations (84), de la subvention de la mairie de 350€ ainsi qu'une subvention exceptionnelle du Département de 500€.
- Les dépenses principales sont les timbres « Génération Mouvement » et les approvisionnements pour les repas.
- A 12 décembre 2022, le solde de banque est de 1890€.

Restent d'ici le 31 décembre deux écritures, l'une concernant le repas du 16 décembre 2022 et l'autre pour l'apéritif clôturant l'assemblée générale de ce jour.

Résultat du vote:

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du bureau

Alain Chambrun souhaite céder le poste de président et du conseil, de même Annie et Loïc Marsollier ne souhaitent pas être renouvelés respectivement au poste de trésorière et de secrétaire.

Pour le poste de président : Alain Soussen se présente

Pour le poste de secrétaire : Claudine Harrus se présente

Pour le poste de trésorier : Gabriel-Lucien Harrus se présente

Liste des membres du conseil d'administration

Benoist Roselyne -Chambrun Catherine -Degoulange Serge - Fayd'herbe
Josette -Gannevalle Hugues -Harrus Claudine -Harrus Gabriel-Lucien -
Jouannic Marie-Louise -Marsollier Annie -Mazataud Bernard -Soussen Alain

Résultat du vote:

Alain Soussen, élu à l'unanimité.

Claudine Harrus, élue à l'unanimité.

Gabriel-Lucien Harrus, élu à l'unanimité.

Questions diverses

- Alain Soussen prend la parole pour remercier l'équipe précédente et nous faire part de son désir de maintenir la collégialité et la convivialité au sein de l'association.
- Une question est posée concernant les activités de jeux. Ces dernières ne font plus partie de l'association.
- Quant à la salle, Annie Marsollier, représentant la mairie, précise que le local est à la disposition de toutes les associations et qu'il n'est plus, à l'heure actuelle, question de la louer à toutes personnes extérieures.
- Question concernant le matériel propriété des Rastingles. Alain Chambrun nous présente l'inventaire. Il reste pour l'instant à disposition des associations, en souhaitant vivement que tout dommage soit signalé par l'association responsable.
- Question concernant les assurances des personnes fréquentant le local des Rastingles. L'assurance de chacun des membres est intégrée à leur cotisation et le local étant lui, assuré par la municipalité.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire.

A 18h30, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et convie les participants à un apéritif préparé par Serge Degoulange.

Le président de séance

Alain CHAMBRUN



La secrétaire de séance

Claudine HARRUS

